

Description de tâches Journaliste

Tâches

Sous la supervision de la rédaction en chef et des chef.fe.s de section, le.la journaliste doit:

- a) Remettre un minimum de trois articles par semaine
- b) Assurer une présence obligatoire et active à toutes les réunions éditoriales de l'équipe;
- c) Effectuer un minimum de 3h/semaine au bureau (si les conditions sanitaires le permettent).

Heures de travail : 18 heures par semaine.